

Challenge Amiens Campus, 13^e édition !

Participez au Challenge Amiens Campus et donnez vie à vos projets d'entreprise. Date limite d'inscription : 13 décembre 2021.



Pour cette 13^e édition, 6000 euros de prix seront remis et répartis en 3 catégories : création, ideation et meilleur pitch.

Le concours est ouvert **gratuitement aux étudiants (post-bac)** issus des établissements d'enseignement supérieur d'Amiens Métropole en formation initiale ou en formation continue dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ainsi qu'aux **titulaires de diplômes** ayant terminé leurs études durant l'année scolaire N-1 (2020/2021) et aux étudiants européens*.

ÉQUIPE ET PROJET :
Les étudiants peuvent candidater individuellement ou collectivement*. Les étudiants d'un même groupe peuvent venir d'établissements différents.

13^e ÉDITION **CHALLENGE AMIENS CAMPUS** **2021-2022**

INSCRIPTION
Les étudiants devront remplir un dossier d'inscription*.
Date limite d'inscription : 13 décembre 2021 et à retourner :
Par courrier : Amiens Métropole – Direction Attractivité du Territoire – Mission Enseignement Supérieur – BP 2720 - 80027 Cedex 1
Ou par email : est@amiens-metropole.com

DATES CLÉS
Validation des dossiers de candidatures : 16 décembre 2021
Date limite de dépôt des projets : 21 mars 2022
Présentation des projets devant le jury : 21 mars 2022
Cérémonie de remise des prix : avril 2022

Challenge Amiens Campus : 13^e édition

PLUS D'INFORMATIONS :
<https://www.amiens.fr/Vivre-a-Amiens/Jeunesse/Enseignement-superieur/actualites/Challenge-Amiens-Campus-2021-2022-projets-etudiants-de-creation-d-activites>

À LIRE AUSSI

Le campus connecté de Beauvais, officiellement inauguré

L'IAE ouvre une antenne à Saint-Quentin

Envie de reprendre des études ? C'est possible avec le DAEU

